

Diagnostic pour une demande de domiciliation

Ce support est proposé à titre indicatif pour accompagner l'instruction d'une demande

Volet 1 : Grille de pré-entretien pour la domiciliation à l'attention des CCAS (À renseigner au moment de l'accueil de la personne)

Pré entretien réalisé par :

Date de la demande de domiciliation:

S'agit-il d'une première demande de domiciliation dans la structure ou d'un renouvellement

Etes-vous déjà domicilié dans une autre structure ?

Si oui, pourquoi souhaitez-vous un changement du lieu de domiciliation :

.....
.....

A noter : Expliquer à la personne les inconvénients de lieux de domiciliations multiples (multiplication des attestations, multiplication des déplacements, risque de ne pas relever son courrier à temps, moins bonne qualité du suivi social) et l'accompagner dans les démarches de demande de résiliation de son autre attestation de domiciliation si nécessaire.

Les demandeurs

	Demandeur <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	Conjoint <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
NOM		
PRENOM		
Date de naissance		
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Marié(e) ou pacsé(e) <input type="checkbox"/> Divorce en cours <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf ou veuve	<input type="checkbox"/> Marié(e) ou pacsé(e) <input type="checkbox"/> Divorce en cours <input type="checkbox"/> Divorcé(e) <input type="checkbox"/> Séparé(e) <input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Veuf ou veuve
Situation résidentielle actuelle	Logement personnel : <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> Expulsion <input type="checkbox"/> Logement repris ou vendu <input type="checkbox"/> Violences familiales <input type="checkbox"/> Séparation <input type="checkbox"/> Autres Sous locataire, logé à titre gratuit ou hébergé temporaire : <input type="checkbox"/> Chez famille <input type="checkbox"/> Chez un tiers <input type="checkbox"/> Décohabitation <input type="checkbox"/> Rupture avec la famille <input type="checkbox"/> Rupture avec les tiers hébergeurs <input type="checkbox"/> Autres En établissement : <input type="checkbox"/> Psychiatriques <input type="checkbox"/> Généraliste <input type="checkbox"/> Cure /post cure <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> En établissement pénitentiaire En structure hébergement : <input type="checkbox"/> Urgence <input type="checkbox"/> Insertion <input type="checkbox"/> En CADA / AUDA <input type="checkbox"/> Centre enfance & famille ou maternel <input type="checkbox"/> Autres En logement transitoire <input type="checkbox"/> Résidence sociale / foyer / pension de famille <input type="checkbox"/> Résidence étudiant <input type="checkbox"/> Autres Autres <input type="checkbox"/> Sans abri ou abri de fortune <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Squat <input type="checkbox"/> Camping <input type="checkbox"/> Autre situation résidentielle (préciser) :	

	Demandeur	Conjoint
Contact	Téléphone : Email :	Téléphone : Email :
Ayants droit (enfants ou toute personne à la charge effective du demandeur)	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non Nombre d'enfants..... Autres personnes à la charge du demandeur	

Lien avec la commune

Aucune durée minimale de présence sur la commune ou le groupement de communes ne peut être imposée, dès lors que la personne justifie de son lien avec la commune au moment de la demande d'élection de domiciliation.

Le lien avec la commune ou le groupement de communes pourra être attesté au moment de l'entretien par l'un des justificatifs suivants :

- **Justificatifs de logement ou d'hébergement** (quittances de loyer, bail, quittances d'énergie, jugement d'expulsion, attestation de la CAF, de la CPAM ou d'autres organismes, avis d'imposition, justificatif d'occupation sur une aire d'accueil des gens du voyage);
- **Constats de présence sur la commune par tout moyen** ;
- **Justificatifs de l'exercice d'une activité professionnelle** : contrat de travail, fiche de paie, extrait Kbis ;
- **Justificatifs d'une action ou d'un suivi social**, médico-social ou professionnel ou de démarches effectuées auprès des structures institutionnelles, associatives, de l'économie sociale et solidaire notamment les structures de l'insertion par l'activité économique : droits ouverts sur la commune, demande d'hébergement ou de logement, attestation de soins, attestation PMI, démarches Pôle emploi, carte d'accès à une structure d'aide alimentaire ;
- **Justificatifs de liens familiaux** : livret de famille, acte de mariage, de PACS ou de concubinage, acte de naissance ou de décès, jugement d'adoption, de reconnaissance, de délégation d'autorité parentale, décision du Juge aux affaires familiales, du Juge des enfants, tutelle ou curatelle, toute pièce prouvant que l'enfant est né ou réside sur la commune, certificat de scolarisation des enfants, d'inscription à la crèche, attestation de la CAF, attestation de la qualité d'ayant droit...

Suite de la procédure :

1) Si la demande est recevable au titre de la domiciliation :

→ Remettre à l'intéressé le CERFA 16029*01 en fixant une date d'entretien dans un délai maximum de 2 mois.

2) Si la demande est non recevable au titre de la domiciliation. :

→ Remettre à l'intéressé le CERFA 16030*01 accompagné de ce présent document.

A noter que tout refus doit être motivé :

Ainsi, le CCAS ne peut refuser de domicilier une personne que pour l'une des trois raisons suivantes :

- Le demandeur n'est pas sans domicile stable ;
- Le demandeur ne présente pas de lien suffisant avec la commune ;

→ Réorientation de la personne :

Le CCAS doit proposer une orientation vers un autre CCAS ou CIAS (dans lequel la personne aurait une attache) ou vers un organisme agréé (transmettre la liste des associations agréées).

Volet 2 : Grille d'entretien pour la domiciliation à l'attention des CCAS (Grille non exhaustive)
 A renseigner au moment de l'entretien- Cette grille vient en complément de la grille de pré entretien
 renseignée lors de la réception de la demande de domiciliation

Cet entretien a d'abord pour objet :

- d'informer l'intéressé(e) sur le droit à la domiciliation, sur son caractère opposable et sur les obligations qui en découlent (notamment l'obligation de se manifester auprès de l'organisme domiciliataire à minima une fois tous les trois mois).
- de sensibiliser la personne sur l'importance de retirer son courrier régulièrement.

Date de l'entretien :

Les adultes demandeurs (1 ou 2 CERFA peuvent être établis)

	Demandeur <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F	Conjoint <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F
NOM		
PRENOM		
Date de naissance		
Nationalité	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> U.E. <input type="checkbox"/> Hors UE <small>A noter : une pièce d'identité peut être demandée mais ne doit pas être un pré-requis pour accéder à la domiciliation</small>	<input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> U.E. <input type="checkbox"/> Hors UE <small>A noter : une pièce d'identité peut être demandée mais ne doit pas être un pré-requis pour accéder à la domiciliation</small>
Demande d'asile	<input type="checkbox"/> Attente du passage au Guichet Unique des demandeurs d'asile <input type="checkbox"/> Demandeur d'asile <input type="checkbox"/> Déboutée	<input type="checkbox"/> Attente du passage au Guichet Unique des demandeurs d'asile <input type="checkbox"/> Demandeur d'asile <input type="checkbox"/> Déboutée

Motifs de la demande de domiciliation

- Accès aux droits sociaux et civiques
- AME
- Aide juridictionnelle
- Autres

Cause principale de la demande de domiciliation

- Rupture familiale et/ou conjugale
- Violence conjugale
- Sortie d'une structure d'hébergement
- Expulsion
- Déboutés du droit d'asile
- Errance
- Personnes itinérantes
- Hébergement mais ne pouvant justifier d'une adresse
- Autres

Lien avec la commune

Aucune durée minimale de présence sur la commune ou le groupement de communes ne peut être imposée, dès lors que la personne justifie de son lien avec la commune au moment de la demande d'élection de domiciliation.

Le lien avec la commune ou le groupement de communes **peut** notamment être attesté **par l'un des justificatifs suivants** :

Justificatifs de logement ou d'hébergement (quittances de loyer, bail, quittances d'énergie, jugement d'expulsion, attestation de la CAF, de la CPAM ou d'autres organismes, avis d'imposition, justificatif d'occupation sur une aire d'accueil des gens du voyage);

Constats de présence sur la commune par tout moyen ;

Justificatifs de l'exercice d'une activité professionnelle : contrat de travail, fiche de paie, extrait Kbis ;

Justificatifs d'une action ou d'un suivi social, médico-social ou professionnel ou de démarches effectuées auprès des structures institutionnelles, associatives, de l'économie sociale et solidaire notamment les structures de l'insertion par l'activité économique : droits ouverts sur la commune, demande d'hébergement ou de logement, attestation de soins, attestation PMI, démarches Pôle emploi, carte d'accès à une structure d'aide alimentaire ;

Justificatifs de liens familiaux : livret de famille, acte de mariage, de PACS ou de concubinage, acte de naissance ou de décès, jugement d'adoption, de reconnaissance, de délégation d'autorité parentale, décision du Juge aux affaires familiales, du Juge des enfants, tutelle ou curatelle, toute pièce prouvant que l'enfant est né ou réside sur la commune, certificat de scolarisation des enfants, d'inscription à la crèche, attestation de la CAF, attestation de la qualité d'ayant droit...

Situation professionnelle

	Demandeur		Conjoint	
Autorisation de travail	Oui	non	Oui	non
Situation	CDI-Fonctionnaire CDD Intérim, Stage Artisan, commerçant, profession libérale Chômage Etudiant Apprenti Retraité Sans emploi		CDI-Fonctionnaire CDD Intérim, Stage Artisan, commerçant, profession libérale Chômage Etudiant Apprenti Retraité Sans emploi	
Ressources	Salaire revenu d'activité Retraite Chômage, Indemnités Allocation adulte handicapé Pension d'invalidité RSA Allocation Minimum Vieillesse Sans ressources Autre.....		Salaire revenu d'activité Retraite Chômage, Indemnités Allocation adulte handicapé Pension d'invalidité RSA Allocation Minimum Vieillesse Sans ressources Autre.....	

Faites-vous l'objet d'un accompagnement social ?

Oui

Quelle structure/organisme

Non, pas besoin

Non, mais souhaite en bénéficier

Demande(s) et attente(s) du demandeur dans le cas d'une 1ère demande de domiciliation

Les attentes vis-à-vis de la domiciliation :

Quelles seront vos premières démarches dans le cadre de la domiciliation :

Demande(s) et attente(s) du demandeur dans le cas d'un renouvellement de domiciliation

La domiciliation a-t-elle répondu à vos attentes ? :

Accès aux droits ?

Situation face au logement ?

Autres ?

Quelles seront vos prochaines démarches dans le cadre du renouvellement de votre domiciliation?

Entretien réalisé par :

Remettre à la personne

- le CERFA 16030*01 ;
- le règlement intérieur de l'organisme au titre de la domiciliation.